

Astragalus leontinus

Astragalus leontinus Wulfen, Misc.Austriaca, 2 : 59 (1781)

Astragale de Lienz

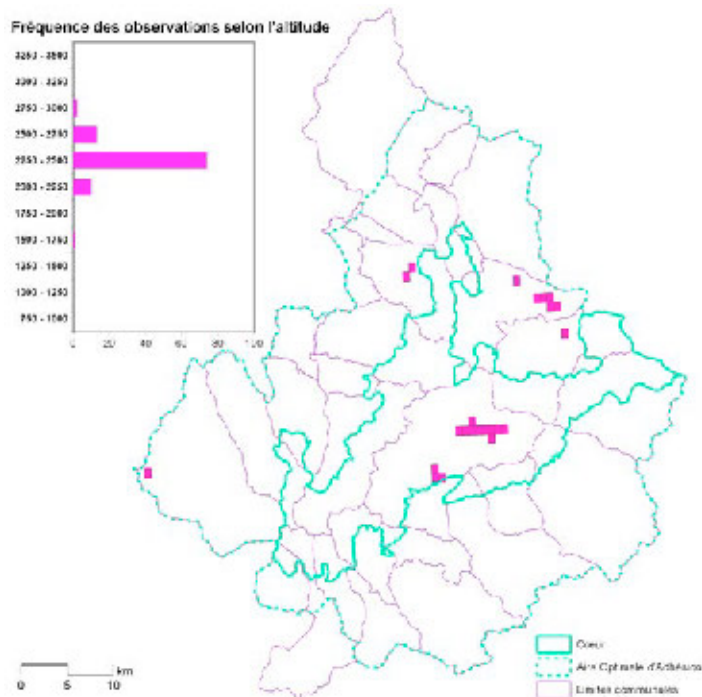
Astragalo di Lienz

Fabaceae

Hémicryptophyte

Alpien, illyrien

Protection nationale, annexe I - LRN, tome I - LRRR : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

L'Astragale de Lienz fait partie des astragales à fleurs bleues ou violettes. La plante se présente souvent en petites touffes à tiges couchées ou ascendantes. *Astragalus leontinus* se distingue d'*Astragalus onobrychis* par les fleurs dont l'étendard est à peine plus long que la carène, alors que pour cette seconde espèce l'étendard est environ deux fois plus long que la carène. Le risque de confusion est plus important avec *Astragalus danicus*. Un examen minutieux des folioles est nécessaire. Ce dernier possède des poils simples, plutôt dressés. Pour l'Astragale de Lienz, ces poils sont médifixes, c'est-à-dire insérés sur la foliole par le milieu du poil, ils sont, de plus, plaqués à la surface. Critère de spécialiste, certes, mais cette pilosité confère à la feuille un aspect particulier, glauque et lisse qui permet de distinguer ce rare Astragale de Lienz.

Écologie et habitats

La plante se développe à l'étage subalpin. Elle affectionne les pelouses alpines, maigres, écorchées, les pentes arides, plutôt sur sols neutre ou basique, souvent sur des schistes lustrés. Elle se rencontre parfois en compagnie d'*Astragalus sempervirens*. L'Astragale de Lienz est également observé sur les talus des chemins d'alpage, parfois même sur des bords de route comme à Termignon, où il retrouve les conditions écologiques appropriées.

Distribution

Endémique alpin, l'Astragale de Lienz est présent dans les Alpes internes de la France à l'Autriche. En France, c'est une espèce très rare que l'on ne trouve pratiquement qu'en Savoie. En

effet, dans les Hautes-Alpes, les indications bibliographiques n'ont pas été confirmées ; seuls quelques pieds ont été observés dans le Valgaudemar (Écrins) en 1991. Cette espèce est qualifiée de fugace dans ce département (Chas & al., 2006). Cela conforte l'importance des stations savoyardes, puisque l'Astragale de Lienz est uniquement localisé dans le massif de la Vanoise, où il y a été mentionné pour la première fois par Perrier de la Bâthie au début du XX^e siècle. Ses deux principaux bastions sont, en Maurienne, le vallon de la Rocheure sur la commune de Termignon et, en Tarentaise, le vallon de la Grande Sassièrre à Tignes. Quelques observations plus ponctuelles sont localisées à Peisey-Nancroix et à Saint-Martin-de-Belleville.

Menaces et préservation

L'Astragale de Lienz est considéré comme une espèce vulnérable en Savoie. En effet, ses stations sont peu nombreuses et restreintes, lesquelles ne semblent pas présenter de menaces de disparition à court terme. Le surpâturage ovin notamment peut lui être préjudiciable. Le classement en Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre, avec l'interdiction du pâturage intensif par les moutons, semble avoir favorisé l'augmentation des effectifs de cette astragale.

La quasi totalité des stations se situe dans des espaces protégés : cœur du Parc national de la Vanoise et Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre, gérée par le Parc. Celui-ci détient donc une responsabilité à l'échelle nationale pour la conservation d'*Astragalus leontinus*.